



A-t-on le droit d'interdire à un salarié l'accès à l'entreprise ?

Par **vica009**, le **21/10/2009** à **13:53**

Bonjour à tous,

Je suis en préavis de licenciement (insuffisance pro...) et mon employeur m'a dispensé de l'effectuer. Il me demande de restituer mon badge (donc plus d'accès à l'entreprise) est-ce acceptable?

merci par avance

Par **trust**, le **21/10/2009** à **14:17**

oui, s'il vous dispense de préavis, vous n'avez plus à retourner dans la société..
d'ailleurs, quel intérêt à le garder??

Par **malgort**, le **22/10/2009** à **10:38**

Effectivement comme vous dit trust ds son message vous pouvez être dispensé de faire le préavis mais même si vous l'effectuez pas il doit vous être payé.